RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ifce
institut français du cheval et de l'équitation

VALORISER LE PATRIMOINE ÉQUESTRE FRANÇAIS

DOSSIER DE PRESSE

© Alain Laurioux

Patrimoine

www.ifce.fr

VALORISER LE PATRIMOINE ÉQUESTRE FRANÇAIS

Héritier d'un patrimoine équestre unique, l'IFCE cultive et transmet, pour les générations futures, des savoirs et des savoir-faire d'exception. L'équitation de tradition française, classée patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'UNESCO, est illustrée par le Cadre noir. L'attelage et la sellerie sont perpétués sous la marque Haras nationaux. Ces missions contribuent au rayonnement de la culture française dans le monde.

L'Institut français du cheval et de l'équitation est le dépositaire d'un patrimoine équestre unique à faire vivre et à partager. Il lui appartient de porter la dimension historique de l'établissement en valorisant, seul ou en partenariat, son patrimoine matériel et immatériel : les bâtiments, les paysages, le mobilier, les écrits, les archives et les bases de données. La valorisation de ce patrimoine permet d'entretenir et de transmettre des connaissances et des savoirs dont les générations futures pourraient avoir besoin.

Faire vivre les savoir-faire relatifs aux métiers traditionnels des Haras nationaux et du Cadre noir, sellerie, maréchalerie, équitation et attelage, permet de mobiliser via la formation et la diffusion des connaissances, des compétences au profit de la filière.

Valoriser l'inscription de l'équitation de tradition française à l'UNESCO est une des missions de l'IFCE afin d'assumer la responsabilité qui lui a été confiée en France et dans le monde. Sa mise en pratique sur le site de Saumur et l'organisation de son rayonnement à l'international, à travers notamment les présentations et les galas du Cadre noir, participent à la transmission de savoirs d'exception et d'une partie de l'identité équestre française.

Le comité « Culture, patrimoine et UNESCO » créé en 2020 permet la construction et l'expression collective d'orientations et de plan d'actions pour l'IFCE, propres à préserver et valoriser le patrimoine équestre français au bénéfice du plus grand nombre.

IFCE - Cultivons et transmettons des patrimoines d'exception

Cliquez pour visionner

Sommaire

LES HARAS NATIONAUX 4

LE CADRE NOIR DE SAUMUR 6

RECHERCHE ET INNOVATION 9

TRANSMETTRE LES SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE 10

COMITÉ "CULTURE, PATRIMOINE ET UNESCO" 11

LES HARAS NATIONAUX

La marque Haras nationaux s'identifie à travers une histoire écrite sous l'autorité et avec le financement de l'État depuis sa création en 1665. Son patrimoine est à la fois matériel, avec des lieux bâtis ou transformés, et immatériel, composé des savoirs et des savoir-faire pour l'exercice de missions de reproduction, d'étalonnage, d'élevage et d'éducation du cheval et autour du cheval.

Outre ses sites historiques, son patrimoine matériel et immatériel est également composé des savoir-faire relatifs à la conduite d'attelages traditionnels, la sellerie-bourrellerie et les véhicules hippomobiles.

Si aujourd'hui l'IFCE s'est désengagé ou a cédé une grande partie des sites historiques des Haras nationaux, la majorité des nouveaux propriétaires s'engage dans une valorisation patrimoniale et touristique de leur site, souvent en lien avec le cheval. Cette valorisation tient compte de la présence des véhicules hippomobiles et de la sellerie.

Produits d'exception, tels que la mini-selle ou le stick d'apparat, ces produits remarquables sont fabriqués pour des événements ou personnalités. Ils véhiculent nos valeurs et mettent en valeur nos marques et nos savoir-faire.

La sellerie

Les Haras nationaux disposent d'un patrimoine inégalable. Les harnais de présentation fabriqués dans la plus grande tradition ornent les selleries d'honneur des différents sites.

L'IFCE possède certaines pièces d'exception (harnais canoniques*), aujourd'hui à recenser et à valoriser. Ces harnais ont été conçus sur la base des harnais référents, chaque harnais dispose de particularités en fonction de la race, du nombre d'équidés de l'attelage et de la voiture hippomobile utilisée.

Des protocoles sont établis pour conserver les méthodes traditionnelles. De part leur héritage culturel, l'IFCE est le seul en France à fabriquer des produits selon la coutume, tel le collier de culture appelé également collier de travail.

Les selliers se sont inspirés des montages et boucleries très spécifiques aux pièces de harnachement pour confectionner des objets de maroquinerie.
Ces produits « 100 % Made in France », du fil de couture jusqu'à la bouclerie, contribuent à la promotion du savoir-faire des selliers des IFCE.

L'attelage, un patrimoine à la fois matériel et immatériel

La valorisation des patrimoines matériels et immatériels de l'IFCE relatifs à l'attelage fait l'objet d'un programme d'actions ambitieux engagé depuis mi-2017. On parle de valorisation dynamique de l'attelage de tradition pour englober les dimensions matérielles et immatérielles de ce patrimoine souhaité vivant. Le programme est aujourd'hui soutenu par le comité culture, patrimoine et UNESCO, créé au printemps 2021.

Une attention particulière a été portée à l'ensemble du patrimoine matériel associé (lanternes, fouets etc.) et de la sellerie. La première étape a donc consisté à disposer d'un lieu de remisage pour accueillir les voitures qui ne peuvent rester sur les sites historiques des Haras nationaux dont l'IFCE n'est plus gestionnaire.

Plus de 300 véhicules hippomobiles ont été recensés (dont 68 bénéficient d'une protection au titre des Monuments historiques), essentiellement sur les divers sites Haras nationaux et quelques autres sites ou lieux d'exposition. Un inventaire précis a été réalisé en 2009 sur chaque site Haras nationaux où ces voitures étaient stationnées, régulièrement actualisé par l'IFCE. Chaque voiture est aujourd'hui inventoriée et référencée dans la base de données des biens mobiliers de l'IFCE.

Le patrimoine immatériel contient plusieurs éléments :

- Les compétences encore présentes à l'IFCE pour valoriser, transférer, diffuser, détenues par plusieurs meneurs, formateurs au Pin et à Uzès, sites de formations en attelage de l'IFCE. L'IFCE maintient un réseau d'agents « référent patrimoine », chargé d'accompagner les détenteurs de voitures hippomobiles confiées par l'IFCE dans leurs projets de valorisation.

- Des savoirs et savoir-faire à préserver et à transmettre. Le projet consiste à collecter à titre conservatoire et transmettre les savoirs et savoir-faire « Haras nationaux » en matière de véhicules hippomobiles de tradition, de leurs utilisations, de la préparation des chevaux et des harnais associés (garnir, régler, atteler, etc.). Les savoirs et savoir-faire d'agents de l'IFCE en matière d'attelage de tradition, prenant en compte des contraintes spécifiques (situations, culture, configuration d'attelage etc.) sont explicités et retranscrits. Il s'agira ensuite d'élaborer des supports de diffusion de ces expertises.

© B. Lemaire / IFCE

La Collection Hippomobile de Saumur

La Collection Hippomobile de Saumur est issue d'un partenariat public – privé inédit pour valoriser le patrimoine hippomobile des Haras nationaux.

Bouvet Ladubay, Saumur Attelage et l'IFCE se sont associés pour assurer conjointement l'exploitation culturelle et touristique de cette collection.

Ouverte depuis le 1er août 2021, cette exposition permanente accueille plus de vingt voitures dans un hall du 19ème siècle de la Maison Bouvet-Ladubay. Ce patrimoine exceptionnel témoigne de la variété des usages de l'attelage et des savoir-faire en matière de carrosserie, de charronnage et de sellerie.

LE CADRE NOIR DE SAUMUR

© Alain Laurioux

Situé à Saumur, composante de l'Institut français du cheval et de l'équitation, le Cadre noir forme et perfectionne les cadres supérieurs de l'équitation. Véritables experts dans leur discipline, les écuyers ont pour mission principale de transmettre un savoir technique et théorique.
Ils valorisent leurs connaissances et leur pratique en participant à des compétitions internationales soit comme compétiteurs, soit comme entraîneurs. Ils peuvent s'appuyer sur des centres de recherche et de documentation pour améliorer et diversifier l'enseignement dans les domaines techniques et pédagogiques. De nombreux colloques et journées de recherche sont organisés chaque année.

Héritant d'un patrimoine prestigieux, le corps des écuyers du Cadre noir exerce ses missions au sein du site de Saumur de l'IFCE. Il propose au public de découvrir ses moyens et son action au service de la formation, de l'équitation sportive mais aussi son patrimoine culturel équestre. La recherche et la documentation permettent d'améliorer et de diversifier l'enseignement dans les domaines techniques et pédagogiques.

Le Cadre noir a pour double objectif de faire rayonner l'équitation de tradition française et d'assurer sa transmission auprès d'un très large public. C'est cette équitation qui est enseignée à Saumur et illustrée par les écuyers en compétition ainsi que lors des galas et présentations publiques.

Les Passeurs – La mémoire orale des écuyers du Cadre noir

Destiné à tous ceux qui cherchent à comprendre la relation homme-cheval dans une perspective de transmission des savoirs, ces ouvrages proposent un recueil de témoignages inédits sur l'équitation de tradition française à travers les parcours de vie des éuyers du Cadre noir.

Consulter la librairie : www.ifce.fr > Boutique > Librairie

LE CADRE NOIR DE SAUMUR

Cultivés, instruits de l'enseignement des grands maîtres de l'équitation et curieux de l'évolution des pratiques équestres, les écuyers du Cadre noir contribuent activement au maintien et au rayonnement de l'équitation de tradition française. Le Cadre noir exprime ses conceptions équestres par l'enseignement qu'il dispense, mais aussi par ses résultats en compétition et les présentations données au public en France et à l'étranger.

Inscrite par l'UNESCO sur la liste du « patrimoine culturel immatériel de l'humanité », l'équitation de tradition française est illustrée par le Cadre noir, en France et dans le monde. La transmission de savoirs d'exception et d'une partie de l'identité équestre française s'effectue notamment grâce aux présentations et galas du Cadre noir.

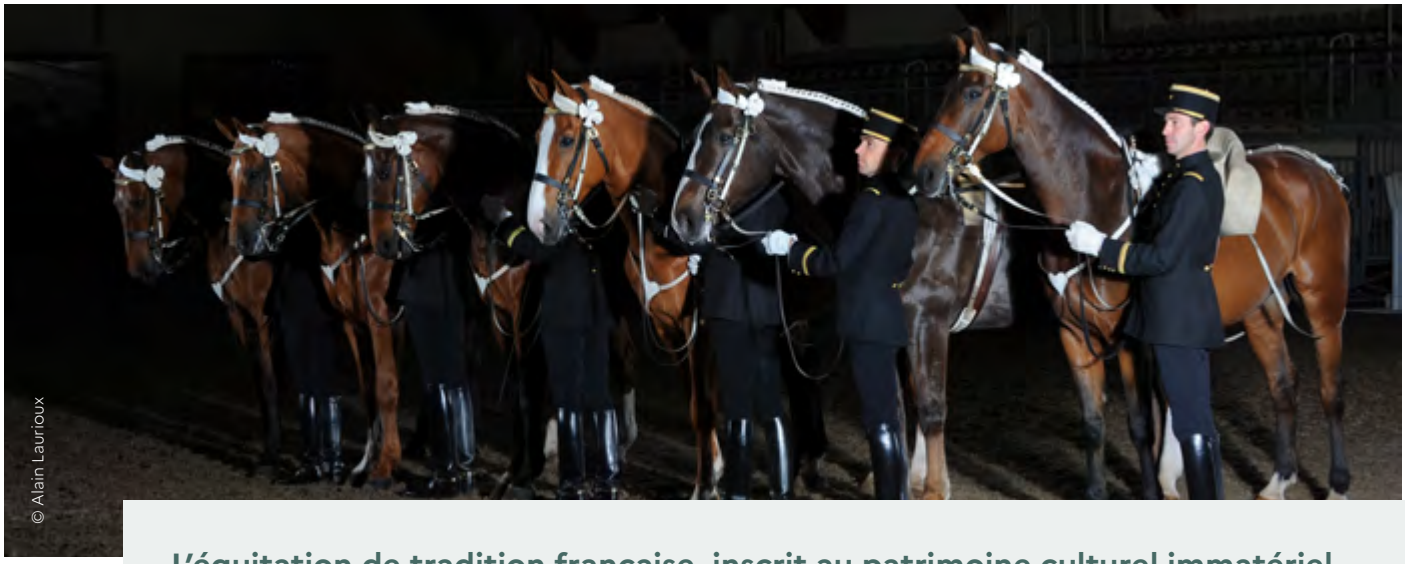

© Alain Laurioux

L'équitation de tradition française, inscrit au patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO

L'équitation de tradition française est fondée sur l'harmonie des relations entre l'homme et le cheval, obtenue grâce à une compréhension réciproque approfondie, intime et discrète. Cette écoute attentive et mutuelle permet de construire un lien entre le cheval et le cavalier, dans lequel le cheval n'est pas assujetti au cavalier, mais, selon l'expression employée par les écuyers, « se soumet généreusement » à ce que lui demande son maître.

Cette économie des forces permet d'obtenir un point essentiel de l'équitation de tradition française, à savoir la « légèreté », que le cavalier atteint par l'absence d'effets de force et de contrainte, et par la fluidité du mouvement dans l'impulsion et la flexibilité des articulations.

Le Cadre noir est le représentant le plus connu de l'équitation de tradition française. Cette équitation est inscrite sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO depuis 2011.

En savoir plus : **Le Cadre noir de Saumur** - www.ifce.fr/cadre-noir

La rénovation des selles à piquer, entre tradition et modernité

« Le culte de la tradition n'exclut pas l'amour du progrès ». Cette phrase du Colonel Danloux exprime bien la vision du Cadre noir : préserver un patrimoine séculaire tout en s'adaptant aux évolutions technologiques et sociétales.

Les chevaux dits « sauteurs » portent la selle à piquer. Historiquement, cette selle d'armes fut conçue pour les tournois. A l'origine très lourde, cette selle a été entièrement retravaillée ces dernières années grâce au savoir-faire des selliers des Haras nationaux, sous la conduite de Michel Charrier (Meilleur Ouvrier de France et formateur IFCE). Afin de garantir le maximum de confort et satisfaire au bien-être animal, l'objectif est l'allégement du poids et la réduction des pressions sur le dos du cheval.

Outre la rénovation des selles à piquer, ce projet permet de former d'autres selliers à la réalisation de ce type de selle en autonomie complète et de former à son tour un autre sellier afin de transmettre et ce savoir-faire aux générations futures.

Ces savoir-faire uniques illustrent une partie de l'équitation de tradition française, inscrite au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité par l'UNESCO.

Préserver ce patrimoine est indispensable, tout comme la nécessité de le transmettre aux générations futures, tout en se souciant du bien-être animal. Ce projet a fait l'objet d'une campagne de financement participatif en 2021.

© Alain Laurioux

Des selles et des brides du Cadre noir sont spécifiquement fabriquées par les selliers de l'IFCE. Ce projet s'étend sur cinq années pour la fabrication de 15 selles à la française, 15 selles à piquet et 30 brides.

TRANSMETTRE LES SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE

L'École Nationale d'Equitation et l'École Nationale Professionnelle des Haras formaient l'une des composantes de l'Institut français du cheval et de l'équitation, créé par le décret n°2010-90 du 22 janvier 2010, né de du regroupement entre les Haras nationaux et l'École Nationale d'Equitation.

L'action de l'IFCE dans le domaine de la formation s'appuie sur ces deux écoles renommées, réunissant les spécificités complémentaires de chacune. L'IFCE met en en synergie les compétences techniques et pédagogiques de tous au sein d'un même et unique organisme de formation, référence de la filière équine, alliant tradition et innovation.

Aujourd'hui, Le Pôle de formation professionnelle de l'Institut Français du cheval et de l'équitation (IFCE) propose un large panel de formations d'excellence. Dans les différents cursus, les formateurs, forts de leur expérience et de leur expertise, diffusent les savoirs et savoir-faire issus d'un patrimoine équestre remarquable, en sellerie et en attelage transmis par les Haras nationaux, et en équitation transmis par le Cadre noir.

La compétition, vitrine des savoirs et savoir-faire des formateurs

A l'image du Lieutenant-Colonel Thibaut Vallette, et du meneur Fabrice Martin, les écuyers du Cadre noir et les meneurs Haras nationaux participent aux compétitions jusqu'au plus haut niveau dans leur discipline. Concourir leur permet de mettre en lumière leur expertise de formateur, ainsi que les savoirs et savoir-faire hérité du patrimoine équestre des Haras nationaux pour l'attelage, et de l'équitation pour le Cadre noir.

© B. Lemaire / IFCE

© Anthony Bro-Petit

La veste rouge des Haras nationaux, portée par Fabrice Martin en attelage, et la tenue noire des écuyers du Cadre noir avec Pauline Basquin en dressage, tous deux formateurs, au plus haut niveau des sports équestres.

COMITÉ «CULTURE, PATRIMOINE ET UNESCO »

Un lieu d'échanges et de dialogues autour de la valorisation du patrimoine équestre français

La valorisation du patrimoine équestre français au bénéfice des acteurs de la filière équine et des équitants est un des objectifs mentionné dans le COP 2018-2022 de l'IFCE, institut technique agricole de référence. Pour se faire, il s'est doté d'un comité « Culture, patrimoine et UNESCO » en 2020.

Ce comité, composé de membres permanents, réunit des agents de l'IFCE et des acteurs extérieurs engagés (associations, acteurs privés, acteurs publics, chercheurs). Ces membres sont répartis dans neuf groupes de travail afin d'échanger et de proposer des actions de valorisation liées au patrimoine matériel (mobilier, bâti) et immatériel (équitation de tradition française, attelage de tradition) de l'IFCE et de ses partenaires :

- Intégration des principes de l'équitation de tradition française dans les diplômes et formations des équitants,
- Les métiers du spectacle équestre et l'équitation de tradition française,
- Equitation de travail / pastorale et équitation de tradition française,
- Equitation militaire et équitation de tradition française,
- Valorisation des sites cheval et/ou équestres, dont les sites historiques des Haras nationaux,
- Valorisation du patrimoine hippomobile, dont attelage de tradition et équitation de tradition française
- Quelle valorisation des fonds d'archives et documentaires ?
- Le cheval dans l'art,
- Bien-être animal, cheval, biodiversité et attentes sociétales : quelles conséquences pour l'équitation de tradition française ?

L'une des premières actions du comité a été le rapport périodique 2021 pour assurer le maintien de l'inscription de L'équitation de tradition française au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO. Les deux axes de contribution au rapport périodique 2021 ont été d'une part la prise en compte des enjeux sociétaux en matière de bien-être animal, et d'autre part, l'élargissement raisonné aux communautés équestres se reconnaissant dans les valeurs de l'équitation de tradition française.

En savoir plus
Comité « Culture, patrimoine et UNESCO»
www.ifce.fr > L'Institut > Gouvernance

L'IFCE est toujours à vos côtés

ifce | institut français du cheval et de l'équitation

www.ifce.fr

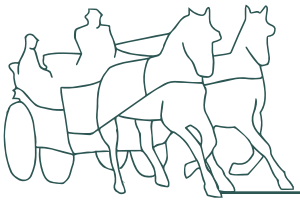

Contact presse
Anne-Sophie Azzos | 07 63 04 48 08 | annesophie.azzos@ifce.fr
Avenue de l'ENE, 49400 SAUMUR

Date de publication : janvier 2023
Directeur de publication : Jean-Roch Gaillet, Directeur général